Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 66 (1954-1957)
Heft: 291

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1955 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 16 novembre 1955, à 17 h.

Auditoire XV.

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre est adopté.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents de la Société vaudoise d'Astronomie avec laquelle est organisée cette séance.

Communications scientifiques.

Camille Mermod. — *Un cas curieux de septicémie mycosique* (avec projections). (Voir ce *Bulletin,* p. 255.)

L'auteur répond aux questions de MM. Aubert et Matthey.

Maurice Fluckiger. — *Photométrie : la longueur d'onde effective* (avec projections). (Voir ce *Bulletin,* p. 239.)

Séance du mercredi 30 novembre 1955, à 20 h. 30.

Auditoire XVI

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre est adopté.

Distinctions. — M. *Pierre Javet* a été nommé chargé de cours à la Faculté des sciences, où il reprend l'enseignement du professeur Tiercy. M. *Maurice Sandoz,* membre de notre Société en sa qualité de chimiste, vient de recevoir, à Rome, pour son œuvre littéraire, les « Lauriers du Palatin ».

M. Aubert donne la parole à M. *Chessex,* président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature, qui organise cette séance.

M. Chessex rappelle les principales initiatives et activités de la Commission en 1955, puis il présente, avec M. *Jean-Pierre Ribaut,* un document sonore illustré sur

La protection des oiseaux.

Assemblée générale du mercredi 14 décembre 1955, à 16 h.

Auditoire XV.

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

1. *Budget pour 1956.* — Le projet ci-après, adopté sans discussion, est présenté par M. *Fisch,* trésorier.

RECETTES	BUDGET 1956		*DEPENSES*
Intérêts et redevances	Fr. 5700.—	Frais généraux	1400.—
Cotisations	3200.—	Traitements	2400.—
Publicité	600.—	Fonds de Rumine (abn.)	1400.—
Divers	500.—	Conférences	250.—
Déficit	1450.—	Impress. (*Bull.* et *Mém.*)	6000.—
	Fr. 11450.—		Fr. 11450.—

2. *Cotisations.* — Le tarif actuel des cotisations est maintenu comme suit : 12 fr. pour les membres urbains, 8 fr. pour les forains, 6 fr. pour les étudiants et 20 fr. pour les membres corporatifs ; 150 fr. pour les membres à vie ; finance d'entrée, 5 fr.

3. *Horaire des séances.* — Là aussi, pas de modification concernant les seize séances habituelles dont trois assemblées générales.

4. M. *Aubert* présente le

Rapport du Comité pour l'année 1955.

Membres. — L'état des membres se présente comme suit au 31 décembre 1955 :

	1954	1955	Différence
Membres :			
d'honneur	14	12	—2
émérites	7	4	—3
à vie	29	30	+1
corporatifs	24	24	
ordinaires (et exonérés)	349	342	—7
	423	412	—11

	Répartion par tarif de cotisations
Membres :	
urbains	172
forains	122
étudiants	18
exonérés	16
en congé	14
Total	342

Le nombre des décès a été particulièrement grand au cours de 1955 :

MM. Samuel Aubert, membre émérite, reçu en 1893
Jean-Sébastien Cart, membre ordinaire, reçu en 1932
Ferdinand Comte, membre ordinaire, reçu en 1886
Gustave Dumas, membre ordinaire, reçu en 1915
Maurice Gignoux, nommé membre d'honneur en 1947
Auguste Hagenbach, nommé membre d'honneur en 1928
Charles Linder, membre émérite, reçu en 1902
Rodolphe Mellet, membre émérite, reçu en 1907
Ernest Muret, membre ordinaire, reçu en 1893
Maurice Paschoud, membre ordinaire, reçu en 1912
Georges Tiercy, membre ordinaire, reçu en 1942
Maurice Zbinden, membre ordinaire, reçu en 1935

Nous avons le regret d'enregistrer huit démissions : MM. Pierre Blanc, pharmacien; Ernest Bloch-von Mandach, ing.-chimiste; Alex Borel, professeur ; Mlle Marie-Thérèse Correvon, pharmacienne ; MM. Roger Guder, médecin; Gustave Huguenin, médecin-dentiste; Gustave Joyet, physicien; Georges Kasser, pharmacien.

Trois membres n'ayant pas payé leurs cotisations, malgré plusieurs rappels, ont été radiés : Dr Antoine Cuendet, M. Pierre Darbre, M. Murad Najar.

Ces vides ont été incomplètement compensés par douze admissions : MM. Besuchet Claude, Estoppey Henri, Fauconnet Adrien, Guignard Jean-Paul, Lüscher Edgar, Mlle Mariéthoz Annemarie, MM. Mornod Léon, Perrenoud Jean, Vernet Jean-Pierre, Vittoz Bernard, Mlle Zimmermann Marcelle, M. Nicola Erico (réintégré), *membre à vie.*

Séances. — Au cours de l'année, la Société a tenu réglementairement 16 séances, dont 3 assemblées générales. Huit ont été consacrées à des communications se répartissant comme suit : physique 4, météorologie 1, géologie 5, entomologie 2, botanique 2, zoologie et biologie 2, hématologie 1, astronomie 1, limnologie 1, sciences forestières 1.

Les autres ont été réservées à des conférences. M. Robert Mercier a attiré la grande foule en parlant des soucoupes volantes; M. René Bovey nous a entretenus des virus des plantes; M. Fernand Chavaz, des nouveaux projets de régularisation des eaux du Jura, et M. Paul-E. Pilet, de son séjour aux Etats-Unis. A l'occasion de la mort d'Einstein, la séance du 4 mai a été consacrée à un exposé de M. Pierre Javet sur l'œuvre du grand physicien. Enfin, le 8 juin M. Fernand Schmid a relaté son voyage en Asie centrale au cours d'une séance organisée en collaboration avec l'Union de Sociétés scientifiques vaudoises et la Fondation suisse pour l'exploration alpine.

La séance du 30 novembre, réservée à la Protection de la Nature, a donné à M. Charles Chessex l'occasion de parler de la protection des oiseaux.

Quant à l'assemblée générale d'été, elle a eu lieu le 19 juin au Mont d'Or sur Vallorbe. En dépit d'un temps peu favorable, elle a réuni une cinquantaine de participants qui parcoururent avec intérêt les forêts de Vallorbe sous la direction de M. Edouard Rieben, inspecteur forestier; promenade agrémentée par une collation gracieusement offerte par la Commune de Vallorbe. L'assemblée se tint au sommet; elle fut suivie d'un exposé de M. Fernand Monod sur la harde de chamois du Mont d'Or, et d'une orientation géologique par le président.

Conférences académiques. — Celle de 1955 a été faite le 16 février par M. Jean-G. Baer, professeur de Zoologie à Neuchâtel, sur « Finalité ou invention en Biologie. — Le cas des mollusques parasites ».

Pour celle de 1956, fixée au 18 janvier, nous avons fait appel à M. Charles Haenny, qui parlera des Rayons cosmiques.

Cours d'information. — Le cours d'information a rencontré un réel succès, bien que le nombre des participants ait été un peu inférieur à celui des années précédentes. Quatre conférences sur « Les corps solides » ont été présentées successivement par un physicien, M. Robert Mercier; un géologue, M. Héli Badoux; un ingénieur civil, M. François Panchaud, et un anatomiste, M. Georges Winckler, que nous remercions de leur collaboration.

Publications. — Au cours de l'année, deux *Bulletins,* nos 289 et 290, ont vu le jour, ainsi que trois *Mémoires,* les nos 67, 68 et 69, totalisant 266 pages; résultat qui peut être considéré comme très satisfaisant. Le *Bulletin* 290 sera distribué au début de 1956.

Bibliothèque. — Notre service d'échanges continue d'être extrêmement actif, portant sur près de 700 périodiques. Les quelque 3000 fascicules qui nous parviennent annuellement, en contre-partie des nôtres, sont cédés gratuitement à la Bibliothèque cantonale ou aux Laboratoires universitaires.

Toutefois on voit se dessiner une tendance qui risque de nous porter préjudice. Certains périodiques dénoncent le contrat d'échange sous le prétexte, justifié du reste, que nos publications ne renferment pas assez d'articles concernant leur spécialité, ou que nos *Mémoires* paraissent trop irrégulièrement. Dès lors il faut les payer ou y renoncer.

Cela nous amène à parler des abonnements. Les statuts de la *Fondation de Rumine* nous obligent à souscrire des abonnements de périodiques pour un montant annuel de 600 fr. au bénéfice de la Bibliothèque cantonale et des Laboratoires. Or cette année, du fait de l'augmentation des prix, c'est près de 1500 fr. que nous avons dû leur consacrer. Dépense intolérable. Quelques professeurs ont bien voulu accepter de reprendre à leur compte deux ou trois abonnements parmi les moins coûteux. Mais la solution de ce problème doit être envisagée à un niveau supérieur. Le directeur de la Bibliothèque cantonale, avec qui nous avons pris contact, a l'intention de reprendre dès l'année prochaine toute la question des échanges et des abonnements en relation avec la SVSN et les laboratoires qui en bénéficient.

Finances. — La situation financière est moins favorable que l'an dernier et on peut prévoir que le présent exercice bouclera par un déficit, malgré les legs de 500 fr. de deux membres décédés, Charles Linder et Samuel Aubert. Toutefois cette situation est l'indice d'une bonne santé, puisque le montant des dépenses est en fonction directe de l'importance des publications et que son accroissement trahit celui de notre activité scientifique.

Les ressources publicitaires continuent à diminuer malgré les efforts de M. Pierre-A. Mercier qui se charge bénévolement du soin

de prospecter des annonceurs, ce dont nous le remercions. Il semble que nous ayons fait le tour des entreprises susceptibles de s'intéresser à la Société et qu'une revision de ce service doive être envisagée. Ce sera la tâche du prochain Comité.

Cotisations. — Le Comité ne propose aucune modification des cotisations.

Comité. — Le Comité a tenu cinq séances, au cours desquelles la direction et la marche de la Société ont été examinées dans le meilleur esprit de collaboration et de compréhension réciproques.

Union de Sociétés scientifiques vaudoises. — Le «Directoire» a tenu chaque mois une séance dans le bureau de la SVSN, destinée à ordonner le programme d'activité du mois suivant. Cette année, le Directoire a pris l'initiative d'organiser la conférence Schmid, citée plus haut, plusieurs séances communes à deux ou trois Sociétés lorsque le sujet s'y prêtait, ainsi qu'une visite au Musée de Zoologie commentée par MM. Jacques de Beaumont et Jacques Aubert. Il a tenté un effort de recrutement en adressant les convocations à des étudiants de l'Université populaire. Enfin, à la demande de M. Boven, le Directoire a adressé au Conseil d'Etat une requête priant l'Etat de prévoir des locaux destinés aux Sociétés scientifiques dans ses futures constructions.

Ces initiatives aboutissent à un premier résultat tangible, celui de resserrer les liens qui unissent dans un parfait esprit de collaboration les huit Sociétés de l'Union.

Mesdames, Messieurs,

Le Comité fait ce qu'il peut pour assurer la bonne marche de la Société. Son pouvoir est toutefois très limité, car l'activité d'une Société est la somme de celle de tous ses membres bien plus que de celle de ses dirigeants. L'action de ces derniers paraît bien mince si on la compare à celles de nos deux collaboratrices qui constituent les éléments permanents de la Société. Mlle Bouët assume avec maîtrise le secrétariat, déchargeant le président de tout ce qui concerne l'administration. Mlle Meylan dirige la publication du *Bulletin* et des *Mémoires* avec un dévouement inlassable et un goût de « la belle ouvrage » qui garantit à nos publications une tenue impeccable.

A toutes deux, nous exprimons ici notre gratitude.

Pour conclure au terme d'une année de présidence, permettez-moi d'énoncer quelques réflexions.

La SVSN est exposée à deux tendances qui ne sont pas sans risques. Du fait de la spécialisation toujours plus prononcée, elle pourrait se trouver privée de travaux scientifiques autres que ceux possédant un caractère strictement régional. Elle risquerait alors de se transformer, à l'instar de tant de Sociétés d'émulation provincia-

les, en un aimable groupement d'amateurs sans contact avec les grands courants de la recherche scientifique. Si ce triste sort nous a été évité jusqu'ici, c'est grâce à l'appui des professeurs de la Faculté des Sciences. Eux surtout peuvent nous fournir l'aliment vitaminé indispensable à la santé de la Société et de ses publications. Nous sommes persuadés qu'ils continueront à nous l'accorder, même si nos périodiques ne leur garantissent pas dans tous les cas une diffusion aussi large que ceux des Sociétés spécialisées.

Inversement, la SVSN pourrait évoluer dans la direction opposée et devenir un groupement de savants, une sorte d'entreprise de publications scientifiques. A vrai dire, ce risque n'est guère à redouter. L'inconvénient en serait que les amateurs n'y auraient plus leur place, et que la Société perdrait cet équilibre, bien vaudois, grâce auquel, au cours de l'excursion de juin dernier, un professeur d'Université et un horloger éclairé pouvaient s'entretenir d'un sujet d'histoire naturelle.

Le maintien de cette situation de compromis, gage de l'équilibre et de l'efficacité de notre Société, me paraît devoir être le souci constant des futurs Comités.

5. M. *Haenny* lit le

Rapport de la Commission de gestion pour 1955.

Ainsi que chaque année le veut la coutume, peu avant cette assemblée générale, la Commission de gestion au complet a tenu une séance commune avec le Comité. Une discussion s'est rapidement engagée au cours d'un large tour d'horizon, passant en revue les questions heureusement résolues et les problèmes anciens ou nouveaux qui subsistent.

La publication de 2 *Bulletins* et de 3 *Mémoires* constitue sans doute une lourde charge pour notre trésorerie. Les comptes, comme le budget judicieusement établi, refléteront un déficit bien compréhensible, d'autant plus que certains tarifs d'impression ont encore été récemment élevés. Le Comité s'occupe de rétablir notre situation financière et nous pouvons lui faire confiance. Il est cependant de notre devoir de l'aider aussi bien par des dons à joindre à la cotisation, dans tous les cas possibles, que par des annonces publicitaires que plusieurs de nos membres pourraient procurer à M. P.-A. Mercier.

A part les très nombreux échanges qui alimentent heureusement notre bibliothèque, plusieurs abonnements sont nécessaires. Leur montant total excède trop les 600 fr. réglementaires. Les réformes envisagées afin d'alléger ce poste de nos dépenses seront les bienvenues.

Ce ne sont pas ces difficultés de trésorerie qui doivent empêcher le Comité d'inciter tous les auteurs de communications qui ne donneront ni article ni mémoire de remettre un résumé à faire paraître au *Bulletin*.

De multiples signes attestent la vitalité de notre Société et l'activité diligente d'un Comité auquel nous pouvons témoigner une gratitude bien méritée.

Signé : CH. HAENNY, H. BADOUX, J. REGAMEY.

L'assemblée adopte ces deux rapports.

6. *Nomination du Comité.* — M. *Louis Fauconnet* quitte le Comité; chargé en 1952 et en 1955 de la vice-présidence, son décanat l'ayant empêché de prendre la présidence, il fut un collaborateur très précieux et actif, et M. Aubert l'en remercie chaleureusement. L'assemblée choisit un nouveau membre en la personne du professeur *Dominique Rivier,* et forme le Comité comme suit : président : M. *Daniel Aubert,* qui veut bien accepter de prolonger son mandat; vice-président : M. *Dominique Rivier*; trésorier : M. *Walter Fisch*; membres : MM. *Edmond Altherr* et *Camille Mermod.*

Nomination d'un vérificateur des comptes. — M. *Georges Vincent* a fait ses trois ans dans la Commission. M. *Jean de Siebenthal* prend sa place, à côté de Mlle *Marie Kraft* et M. *Maurice Gailloud.*

7. M. *Charles Chessex* donne lecture du

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1955.

L'année qui vient de s'écouler a été caractérisée avant tout par un effort considérable en faveur d'un site auquel nous avons de bonnes raisons de tenir tout particulièrement : la région du haut lac Léman. Nous avons eu en outre à nous occuper du sort d'une de nos réserves les plus intéressantes, sérieusement menacée, ainsi que de plusieurs problèmes concernant l'avenir de notre œuvre de protection dans le cadre cantonal.

Nous avons eu le grand chagrin de perdre, en la personne de M. le Professeur Samuel Aubert, un délégué très attaché à notre cause et dont nous avions eu maintes fois l'occasion d'apprécier l'utile collaboration. Nous avons désigné comme nouveau délégué pour la vallée de Joux M. Rochat-Piguet, aux Granges d'Orient.

La plupart de nos réserves, le parc Bourget, les tourbières de Praz-Rodet et du Sentier, la forêt de la Roche aux Perce-neige et l'étang du Sépey n'ont guère attiré l'attention d'une façon particulière cette année. A Leysin, par contre, notre réserve d'Aï, une de celles dont nous avions le plus justement lieu d'être fiers, se trouve sérieusement menacée par un projet de télécabines, qui empièterait d'une façon absolument intolérable sur son territoire. Pressentis l'année dernière à ce sujet par la Municipalité de Leysin, nous n'avions pas cru devoir nous opposer à ce projet, ceci surtout en raison de considérations particulières à cette commune, dont on connaît bien la situation extrêmement délicate en ce mo-

ment. Nous nous étions donc déclarés en principe disposés à renoncer à faire opposition au dit projet, tout en recommandant vivement aux responsables de s'efforcer de respecter le site dans la plus grande mesure possible. Nous ne nous faisions pas beaucoup de souci, car on nous avait assurés de différentes parts que ce projet avait en vérité très peu de chances d'être jamais réalisé.

Aujourd'hui, nous nous trouvons en face d'une demande de concession en bonne et due forme, et dans l'obligation de prendre une position tout à fait nette à cet égard. Nous ne désirons pas revenir sur les engagements pris — toujours à cause des motifs invoqués par les représentants de Leysin, qui mettent en avant avec insistance la situation économique et financière très défavorable de la station — et nous serions tentés de maintenir notre décision. Mais, d'un autre côté, nous sommes obligés de constater que le projet qui nous est actuellement soumis est absolument incompatible avec l'existence d'une réserve naturelle. Certains d'entre nous penchent pour l'abandon d'une partie de la réserve, avec garantie d'une compensation dans la région située plus à l'est. D'autres, au contraire, seraient plutôt enclins à abandonner définitivement cette réserve si compromise, quittes à aller chercher ailleurs, si cela existe encore, un lieu à notre point de vue plus favorisé, c'est-à-dire qui soit mieux à l'abri de l'envahissement. Nous avons demandé à la Municipalité de Leysin, à laquelle nous n'avons par ailleurs pas caché notre déception, de nous donner le temps d'étudier ce problème d'une façon plus approfondie.

M. Ernest Reymond, gardien de la réserve d'Aï, nous a adressé son rapport annuel, dont j'extrais les lignes que voici :

« Si l'effectif des marmottes est stable, même en augmentation, dans la région d'Aï - jardin alpin, par contre elles ont beaucoup diminué dans le vallon de Chaudemont et au col du Luisset. Je suppose que cette régression est due à la présence presque continue d'un couple d'Aigle royal, qui a été augmenté d'un jeune aiglon dès le début d'août...

» ... Le 15 juin, à 8 heures, mon attention est attirée par des cris d'oiseaux et une certaine agitation provenant de la paroi de rochers dominant le jardin alpin; tout à coup je vois deux accenteurs alpins tournoyer, puis une hermine naine sortir d'une fissure de rocher, emportant dans son museau un jeune oiseau, descendre dans le pierrier situé sous la cabane, puis remonter au même endroit et en revenir à trois reprises, emportant chaque fois un jeune oiseau.

» Une couvée de Canards colverts doit avoir éclos sur la rive ouest du lac d'Aï, des débris de nid ayant été découverts à proximité, dès le début d'août, quatre jeunes colverts et un adulte ont séjourné sur le lac, ceci jusqu'au début de novembre, moment où le lac s'est gelé.

» A fin février déjà, les Androsaces helvétiques ont été trouvées en pleine floraison; nous avons constaté une très forte aug-

mentation de cette primulacée dans les parois et pierriers d'Aï. Il en est de même de *Petrocallis pyrenaïca*. Par contre, les Anémones vernales ont subi d'importants dégâts, causés par les Campagnols des neiges au moment de la floraison.

» En vue d'alimenter le lac d'Aï, un bisse de 200 m de longueur et de 40 cm de largeur a été construit, captant l'eau du ruisseau de Chaudemont. Ce travail a été effectué par vingt-cinq élèves de Leysin, sous la conduite de M. Mottier, instituteur, et le tracé a été fait par M. J.-P. Graf, ingénieur forestier. Ce ruisseau, quoique périodique, a déjà eu d'heureux effets et apporte une quantité d'eau appréciable. Trois nouvelles fissures sont apparues cet automne et seront colmatées dès que les conditions atmosphériques le permettront au printemps. »

Ce rapport se termine par des considérations auxquelles quelques observations personnelles me permettent de souscrire entièrement.

« Je me permets de rappeler, ceci à l'intention du corps enseignant, qu'une réserve doit être respectée, qu'il faut y observer une certaine discipline et prier les élèves d'éviter de causer des dégâts aux chalets d'alpage, installations d'eau, et ne laisser traîner aucun déchet de pique-nique, ceci non seulement dans les réserves mais aussi partout ailleurs en montagne. »

Depuis plusieurs années, nous vous parlons du marais des Monneaux, à la source du Veyron, qui serait parfaitement digne d'être préservé et dont nous espérions faire une nouvelle et intéressante réserve. Les pourparlers avec la commune de Ballens se sont déroulés dans le meilleur esprit et ont abouti à un accord total. Malheureusement, la commune de Ballens n'est pas seule en cause, et du côté de Mollens, autre commune intéressée à ce vaste marais, nous nous sommes heurtés à un manque de collaboration et à une inertie tels que nous sommes en train de nous demander si nous n'irons pas de l'avant avec Ballens seulement, afin de préserver tout de même une partie au moins du marais des Monneaux.

Une nouvelle réserve a été constituée, celle du « Grand Marais », au pied de la colline de Chiètres, sur la commune de Bex. Si le territoire n'en est guère étendu, il vaut tout de même la peine de noter que cette réserve a été constituée sur la demande des autorités de la commune, que nous ne saurions trop féliciter de cette initiative. Au surplus, il convient de ne pas regarder avec trop de condescendance ces petites réserves qui voient le jour ici et là auprès de certaines de nos localités. Si leur rôle en matière de protection est plutôt minime, l'on ne saurait sous-estimer leur importance fondamentale en matière d'éducation du public et de la jeunesse.

Nous avons été consultés au sujet de l'établissement d'un nouveau téléférique devant relier la station des Plans à la région de Bovonnaz. D'accord avec le Service cantonal des forêts, nous avons fait opposition à ce projet.

A toutes les raisons que nous avons d'être inquiets sont venus s'ajouter cette année les très graves soucis que nous causent les menaces, toujours plus pressantes, qui s'exercent sur la région du haut lac Léman, soit sur le territoire compris entre Villeneuve, Noville et l'embouchure du Rhône. Une réunion, convoquée à fin décembre 1954, et qui groupait des représentants de diverses associations intéressées à la conservation de ce site, décida que le moment était venu d'entreprendre une action énergique, en nous adressant directement aux autorités exécutives du canton. Nous avons donc demandé au Conseil d'Etat de nous recevoir et de nous entendre. Une audience a eu lieu le 25 février 1955, audience où nous étions représentés par MM. les Professeurs Cosandey et de Beaumont, ainsi que M. von der Muhll, président de la section vaudoise du Heimatschutz, qui nous a donné son appui total dans cette affaire. A l'issue de cette audience nous fûmes chargés de présenter au Conseil d'Etat un mémoire détaillé sur cette question. Ce mémoire, auquel nous avons longuement travaillé, se trouva prêt le 18 mai et fut immédiatement remis en main propre à M. le Conseiller d'Etat Jaquet, président du Conseil d'Etat, par M. von der Muhll et le soussigné.

Quelque temps après, le Département cantonal des Travaux publics mettait à l'enquête publique son nouveau plan d'aménagement pour la région. Ce plan, qui prévoit une large protection de tout le secteur considéré, n'a pas manqué de susciter de vives oppositions. Entre temps nous parvenait une grave nouvelle : le Conseil communal de Noville avait autorisé la Municipalité de cette commune à vendre à la Sagrave S. A. le terrain de la Praille, situé entre le Grand Canal et le Vieux Rhône. Un nouvel élément survint lorsque, le 5 décembre, le Dr Chollet, député de Bex au Grand Conseil, interpella le gouvernement à ce sujet. Voilà où en sont les choses actuellement. La situation est encore loin d'être claire; nous souhaitons qu'elle le devienne rapidement. Une chose, en tout cas, est certaine : nous ne cesserons pas un instant la lutte que nous avons entreprise et nous sommes bien décidés à mettre tout en œuvre pour atteindre le but que nous nous proposons. Nous sommes tous fermement convaincus de l'urgente nécessité qu'il y a à sauver à tout prix ce site et nous ne négligerons aucune peine, aucun effort pour y parvenir.

Nous n'avons pas été inactifs non plus dans le domaine de la propagande, de l'information et de l'éducation du public et de la jeunesse.

Sollicités par M. le Directeur du Musée du lac Léman, à Nyon, nous avons préparé pour ce musée, en collaboration avec la société Nos Oiseaux, trois grands panneaux illustrés consacrés aux réserves du bord du lac et aux oiseaux du lac.

Au Jardin botanique universitaire de Montriond, M. le Professeur Cosandey a terminé les installations destinées à mettre en évidence

les plantes protégées dans les cantons de Vaud et du Valais. Nous ne doutons pas que cette heureuse initiative de M. Cosandey soit couronnée de tout le succès qu'elle mérite.

Notre panneau consacré aux oiseaux aquatiques hivernant sur le Léman n'a pu encore être achevé, à cause de diverses difficultés.

La traditionnelle séance que nous offrons à la Société vaudoise des Sciences naturelles a eu lieu le 30 novembre et a été consacrée à la présentation d'un document sonore illustré (genre film fixe, avec commentaire enregistré et accompagnement musical) réalisé par le soussigné sur ce thème : la protection des oiseaux. Ce document a déjà été utilisé à diverses reprises (il est actuellement en Italie) et nous espérons qu'il nous sera possible d'en tirer un parti utile dans notre œuvre d'éducation en matière de protection de la nature. C'est également ce document qui fera l'objet cette année de la leçon que nous offrons aux élèves de l'Ecole normale.

Dans le même domaine, un de nos délégués, M. Paccaud, instituteur à Nyon, à publié dans l'*Educateur,* bulletin de la Société pédagogique romande, un texte intitulé « La Nature et Nous ». Nous avons décidé d'utiliser ce texte pour la confection d'un nouveau document éducatif semblable au précédent, et que nous avons l'intention de présenter au cours d'une assemblée dont il sera question plus tard, le samedi 4 février 1956.

A côté des soucis et des efforts que je viens d'évoquer, et qui auraient déjà largement suffi à remplir le temps que nous sommes obligés de voler à droite et à gauche pour servir notre cause, nous avons eu de très graves préoccupations :

La Ligue suisse pour la Protection de la Nature, dont nous sommes dépendants à bien des égards, s'est profondément modifiée au cours de ces dernières années; nous allons au devant d'une nouvelle organisation de la Ligue sensiblement différente de la précédente, et dont l'une des caractéristiques sera une nette décentralisation avec la création de sections cantonales ou régionales. Cette modification interviendra dès que la Ligue aura adopté ses nouveaux statuts, soit en fait dès après sa prochaine assemblée générale. Un avantage de cette nouvelle organisation qui apparaît clairement d'emblée consistera pour les membres d'un canton à pouvoir travailler directement, en collaboration avec la Commission cantonale, qui subsistera sans changement, avec ses attributions bien définies, à la protection pratique de la nature dans le canton. Chaque membre pourra ainsi, beaucoup plus et beaucoup mieux que dans le passé, avoir une activité réelle, susceptible de parvenir à des résultats tangibles. Pour les membres de la Commission, une telle organisation aurait des avantages indiscutables : nous avons en effet trop souvent l'impression d'être un état-major démuni de troupes, de manquer d'appui et de soutien; nous avons le sentiment très net que bien des réalisations ne peuvent voir le jour à cause de cette situation et nous éprouvons un très grand besoin de nous sentir entourés de forces agissantes.

C'est en se penchant sur ces problèmes que notre Commission a décidé, l'été dernier, que le moment était venu de passer aux actes et de nous organiser d'une façon plus efficace sur le plan cantonal. Une réunion d'information, convoquée le dimanche 6 novembre à Lausanne, et qui réunit une grande partie de nos délégués régionaux, de même que plusieurs membres lausannois de la Ligue suisse, décida la création d'un Comité d'organisation. Ce Comité, composé de MM. Altherr, de Beaumont, Boven, Burnand, Gut, Pulfer et du soussigné, a mené à bien ses travaux : il a établi un projet de statuts et a organisé l'assemblée constitutive de la future Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature, qui sera convoquée pour le samedi 4 février 1956, à 14 h. 15, au Buffet de la Gare de Lausanne, salle des XXII cantons. Voici le texte, rédigé par M. Boven, qui servira de convocation à cette assemblée, en même temps que de commentaire explicatif aux statuts de la nouvelle institution :

« Amis de la Nature : il est temps de nous grouper en une Ligue vaudoise, populaire et vivante.

» Nous n'avons encore, pour défendre l'intégrité naturelle de notre canton, qu'une simple commission de huit personnes et les membres épars de diverses sociétés. Mais savez-vous que l'une de ces sociétés, la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, compte à elle seule, chez nous, plus de deux mille membres inscrits ! L'absence de contacts personnels et d'action commune vous le laisse ignorer.

» C'est ce contact personnel, c'est cette action commune qu'il faut créer, pour s'éclairer d'abord, pour s'entendre ensuite, pour agir enfin et porter haut dans tout le pays la voix du canton de Vaud.

» Dans tout le pays, car une fois solidement constituée, notre Ligue vaudoise doit s'intégrer à la Ligue suisse comme section cantonale, à côté de celles des cantons de Genève, Berne, Argovie et d'autres.

» C'est dans cet esprit que l'assemblée des délégués de la Commission vaudoise pour la protection de la nature a nommé un comité d'organisation, dont le premier acte est l'élaboration d'un projet de statuts sur lequel vous êtes chaleureusement invités à vous prononcer lors de l'assemblée constitutive, le 4 février 1956.

» Nos moyens d'action : groupements locaux agissant sur place, assemblées cantonales tantôt ici, tantôt là, conférences, films et projections, excursions, etc. Ressources : cotisation très modeste et dons volontaires.

» Si à ces moyens d'action vous apportez votre enthousiasme et votre amour du pays, nous défendrons avec succès la terre vaudoise. »

Cet appel est signé des sept membres du Comité d'organisation.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur une nombreuse participation et mettre sur pied un organisme vivant, susceptible

de nous seconder dans nos multiples tâches et de faire entendre mieux que ce ne fut le cas jusqu'à maintenant la voix de ceux qui entendent ne point se laisser «posséder» par l'industrialisation, mais conserver encore chez nous quelques coins de nature sauvage.

CHARLES CHESSEX,
Président de la Commission vaudoise
pour la Protection de la Nature.

Actif : *Comptes de la Commission.*

Solde en caisse au 31-XII-1954	Fr. 46.25
Retiré sur livret de dépôts BCV	» 300.—
Subside annuel LSPN	» 100.—
Don de M. Erico Nicola	» 55.—
Total	Fr. 501.25

Passif :

Timbres	Fr. 37.25
Papeterie	» 12.95
Déplacements	» 66.—
Frais de propagande et d'information	» 47.90
Convocations, circulaires	» 198.70
Cotisation Assn. p. la protection des eaux	» 10.—
Total	Fr. 372.80

Solde actif :

Livret de dépôts BCV	Fr. 158.—
En caisse	» 128.45
Total	Fr. 286.45

La Commission vaudoise pour la Protection de la Nature se compose de MM.

Jacques de Beaumont, professeur à l'Université ;
Pierre Boven, ancien procureur général ;
Florian Cosandey, professeur à l'Université ;
Charles Massy, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche ;
Jean-Louis Nicod, professeur à l'Université ;
René Stucky, professeur à l'Ecole Normale ;
Pierre Villaret, conservateur de l'herbier cantonal, secrétaire ;
Charles Chessex, médecin-dentiste, président,

8. Devant procéder à la nomination de la dite Commission pour 1956, l'assemblée réélit en bloc l'actuelle Commission.

Conférence.

Paul-Emile Pilet. — « *Paysages et laboratoires californiens* » (avec projections en couleurs).

Notices nécrologiques.

Dr Jean-Sébastien Cart.

Admis dans notre Société en 1932, le Dr Cart est décédé le 10 janvier 1955, dans sa soixantième année. Fils du musicographe William Cart, il fit ses études de médecine à Lausanne et à Bâle où il bénéficia de l'enseignement des professeurs César Roux et Jaquet. Il pratiqua son art dans son cabinet de consultations à Lausanne, ainsi que dans plusieurs établissements médicaux privés. Toutefois son activité ne se limita pas strictement à l'exercice de sa profession. Très érudit, il s'intéressait avec sollicitude à ses malades et rien de ce qui est humain ne le laissait indifférent.

Ferdinand Comte.

Doyen des inspecteurs forestiers suisses, Ferdinand Comte était aussi l'un des membres les plus vénérables de la Société vaudoise des Sciences naturelles, puisqu'il en fit partie depuis 1886, soit pendant soixante-huit ans. Il est décédé le 28 décembre 1954, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole forestière de Zurich, F. Comte occupa successivement les postes d'inspecteur à la Vallée de Joux, à Orbe et finalement à Yverdon où il exerça son métier pendant trente-six ans. Il s'attacha principalement au développement du peuplier carolin dont il avait reconnu l'intérêt et la valeur. C'est à lui qu'on doit les beaux massifs de peupliers sur la rive du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Yvonand. La science de Ferdinand Comte fut couronnée par la médaille Kasthofer de la fondation Pro Sylva.

Gustave Dumas.

Né à l'Etivaz, au cœur des Alpes vaudoises, en 1872, Gustave Dumas suivit le penchant qui l'attirait vers l'étude des sciences exactes : il étudia les mathématiques à Lausanne, puis à Berlin et à Paris, où il obtint le grade de docteur ès sciences mathématiques. En 1905, il devenait privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, où il poursuivait une carrière de recherche et d'enseignement, quand il vint reprendre, en 1913, à l'Université de Lausanne, la chaire de calcul différentiel et intégral, qu'il occupa jusqu'en 1942. Son enseignement, empreint de finesse, a laissé une impression encore vivante chez tous ses auditeurs, auxquels il vouait sans trêve attention et sollicitude.

Son goût pour les mathématiques ne l'avait pas détourné d'autres préoccupations : la philosophie, l'histoire des sciences trouvèrent en lui un chercheur passionné ; il eut la joie de pouvoir s'y consacrer sans arrière-pensée durant les années qui suivirent sa retraite.

C'était aussi un amoureux de la nature : il parcourait en tous sens et par tous les temps notre pays, dont il appréciait, mieux qu'aucun autre, la beauté.

Maurice Gignoux.

Le 20 août 1955 est décédé, à Grenoble, Maurice Gignoux qui fut un des géologues français les plus marquants. Né à Lyon le 19 octobre 1881, il fit de brillantes études dans sa ville natale, puis à l'Ecole Normale Supérieure. Reçu premier à l'agrégation, il fut remarqué par Charles Depéret, professeur de géologie à Lyon, qui s'attacha ce jeune géologue et le chargea d'étudier le Pliocène et le Quaternaire de l'Italie, pays classique pour ces terrains. Il en résulta une thèse monumentale, parue en 1915, qui jeta une lumière nouvelle sur la stratigraphie italienne et les méthodes d'étude des terrasses marines. Après la guerre de 1914-18, il fut appelé en qualité de professeur de géologie à l'Université de Strasbourg où il resta jusqu'en 1926. Dès cette date, il remplace à Grenoble W. Killian, et publie sur les Alpes françaises et sur la tectonique alpine de remarquables travaux. Les questions de géologie appliquée l'intéressaient vivement; il a résumé dans un ouvrage sur les barrages son expérience en ce domaine. Tous les géologues de langue française ont envers Maurice Gignoux une dette de reconnaissance pour son traité de « Géologie stratigraphique » où, avec une clarté et dans un style bien français, il a su rendre attrayant un des domaines les plus complexes de la géologie. L'Université de Lausanne lui conféra en 1939 le grade de docteur *honoris causa*. Il était membre honoraire de notre Société depuis le 28 juin 1947.

Auguste Hagenbach.

Le 12 août 1955 est décédé à Bâle le professeur Auguste Hagenbach, membre honoraire de la Société vaudoise des Sciences naturelles dès le 23 juin 1928. Né à Bâle le 22 décembre 1871, issu d'une famille où les hommes de science et les médecins furent nombreux, Auguste Hagenbach fit ses études à Bâle, puis à Leipzig, où il obtint le titre de docteur en philosophie en 1894. En 1898 il se voit accorder la *venia legendi* par l'Université de Bonn, où il se signale à l'attention par des recherches sur la spectroscopie.

En 1906, il est appelé à succéder à son père à la direction de l'Institut de Physique de l'Université de Bâle, place qu'il occupa jusqu'en 1942, année de sa retraite. Ses multiples travaux dans les domaines de la spectroscopie moléculaire et de la diffraction de la lumière le désignèrent pour la rédaction de plusieurs articles encyclopédiques. En 1926, il dirigea les plans et l'érection du nouvel Institut de Physique de l'Université de Bâle, institut qui se révéla remarquablement bien conçu lorsqu'il fut décidé d'y abriter les recherches nucléaires entreprises par son successeur, le professeur P. Huber. Le professeur Hagenbach a présidé plusieurs sociétés savantes, entre autres la Société Suisse de Physique, à la fondation de laquelle il avait activement participé.

Rodolphe Mellet.

Le professeur Rodolphe Mellet, décédé le 27 février 1955, était né le 22 juillet 1877. Premier titulaire, en mars 1901, du diplôme

d'ingénieur-chimiste nouvellement créé à Lausanne, il soutint en 1904, chez le professeur Brunner, sa thèse de doctorat ès sciences sur : L'action de l'eau régale et de l'eau régale bromhydrique sur les acides p- et m-oxybenzoïques. L'année suivante, il devenait assistant de chimie en remplacement d'Ernest Chuard.

Privat-docent en 1906, il fut nommé professeur extraordinaire de chimie analytique en 1910; pendant quelques années, il fonctionna aussi comme chef de travaux au laboratoire de chimie organique.

Il présida la Société vaudoise des Sciences naturelles en 1915 et fut doyen de la Faculté des sciences de 1918-1920; il dirigea l'Ecole de pharmacie dès 1934 et jusqu'à sa retraite.

Précis, méticuleux, R. Mellet fut un analyste distingué; c'est lui qui, par l'exactitude de son travail, réussit à convaincre son maître Brunner de la non-existence de l'acide isosalicylique que celui-ci prétendait avoir découvert. On lui doit une méthode, devenue classique, pour mesurer le débit des cours d'eau par titrage de chlorures ajoutés en amont. Il fut un des premiers à employer les rayons ultra-violets à l'analyse et au contrôle des produits pharmaceutiques, et surtout en criminologie. Il a aussi étudié la formation et la localisation de la nicotine dans la plante de tabac. Mais c'est avant tout dans ses très nombreuses et importantes expertises judiciaires que sa sagacité d'analyste lui permit de donner toute sa mesure.

Les dernières années de sa carrière furent assombries par la maladie, et les dernières générations d'étudiants qu'il forma ne purent malheureusement pas bénéficier dans la même mesure que les précédentes de son enseignement clair et de sa grande bonté.

Ernest Muret.

Né à Morges en 1866, Ernest Muret obtint en 1891 son brevet de l'Ecole forestière de Zurich, après quoi il fut successivement inspecteur forestier à Viège et à Morges. De 1903 à 1935 il dirigea avec une belle autorité le service des forêts du Département vaudois de l'agriculture. On lui doit la loi forestière de 1904, modèle du genre, qui mit entre les mains des techniciens et de l'Etat les moyens de gérer judicieusement les forêts vaudoises, et notamment de contrôler l'exploitation des forêts protectrices. Il était entré dans notre Société en 1893.

Maurice Paschoud.

Né à Lutry en 1882, Maurice Paschoud fit à Lausanne ses études secondaires et universitaires qui aboutirent au diplôme d'ingénieur. Il les paracheva à Berlin et à Paris, où la Sorbonne lui décerna le titre de docteur ès mathématiques. Il professa ensuite au Collège et au Gymnase scientifiques, puis, dès 1920, à l'Université dont il fut le recteur de 1928 à 1930. Son activité pédagogique s'interrompit en 1930 par son élection au Conseil d'Etat, où il dirigea, pendant une trop courte durée, le Département de l'Instruction publique, car, en 1932 déjà, il fut appelé à la Direction générale des CFF à Berne. Dans ce haut poste administratif, il déploya une

belle activité, notamment dans la modernisation des installations de sécurité, la mise en marche des trains légers, l'accroissement de la vitesse.

Revenu à Lausanne, à l'âge de la retraite, sa vigueur intellectuelle et son besoin d'activité le poussèrent à apporter son concours à plusieurs entreprises industrielles. On le vit récemment encore aux séances de notre Société dont il était membre depuis 1912.

Georges Tiercy
1886-1955.

Parmi tous ceux qui l'ont approché lors de la dernière assemblée de la SHSN et qui l'avaient trouvé comme de coutume plein de vie, qui aurait pensé que moins d'un mois plus tard il serait enlevé subitement ?

Après des études à Genève et Paris, G. Tiercy, docteur en mathématiques, enseigne tout d'abord dans les écoles secondaires genevoises Esprit vaste et puissant, il s'intéresse à la mécanique, à la physique, à la géodésie, à la météorologie, mais surtout à l'astrophysique. Privat-docent à l'Université de Genève dès 1926, il devient directeur de l'Observatoire et professeur ordinaire en 1928. Au moment de la mort prématurée de Gustave Juvet (en 1936), l'Université de Lausanne lui confie la chaire d'astronomie. L'année précédente il avait publié un important ouvrage : « L'équilibre radiatif dans les étoiles », premier traité en langue française sur les questions, alors nouvelles, de structure interne des étoiles.

Mais G. Tiercy ne fut pas seulement un théoricien. Il joua un rôle important dans l'installation de la station astronomique internationale du Jungfraujoch et dans la réalisation — si longtemps différée — de l'Observatoire de Lausanne. Il joua aussi un rôle actif dans de nombreux comités ou associations suisses et étrangers ; citons entre autres : la Commission fédérale de météorologie (qu'il présida de 1935 à 1938), le Comité suisse d'astronomie, l'Union internationale d'astronomie (dont il fut vice-président), la Société helvétique des sciences naturelles (il fut président du comité central). Enfin, dès 1952, il était membre du Conseil national suisse de la recherche scientifique.

Sa grande activité et ses nombreux travaux (plus de 300 publications) furent reconnus et appréciés, aussi était-il membre d'honneur de plusieurs sociétés scientifiques suisses et étrangères. Mais G. Tiercy était un modeste qui ne recherchait pas ces honneurs ; c'est ainsi que sa famille eut la surprise, au lendemain de sa mort, de trouver dans ses tiroirs des distinctions qu'elle ignorait. P. J.

Maurice Zbinden.

Médecin-dentiste diplômé de l'Université de Zurich, où il soutint une thèse sur le problème de l'articulation, Maurice Zbinden se fixa à Lausanne et reprit le cabinet de son oncle. Il avait la réputation d'un excellent praticien. A deux reprises, il présida la Société vaudoise des médecins-dentistes. Il était membre de la Société vaudoise des Sciences naturelles depuis 1935.

Rédaction : Mlle Suzanne Meylan, professeur, Treyblanc 6, Lausanne.
Publicité : M. P.-A. Mercier, Dr ès sc., géologue, Palais de Rumine, Lausanne.
Imprimerie Baud avenue de l'Université 5, Lausanne.